



Climatisation à 1euro

Par **Pluffy**, le **28/11/2019** à **21:47**

Est-ce q une société d installation de climatisation à 1euro peut me refuser mon droit de rétractation envoyé le lendemain de la signature car l excuse que l on me donne et que j'ai répondu à une offre sur internet je ne sais pas quoi faire j espère que vous pourrez me renseigner merci

Par **Visiteur**, le **28/11/2019** à **22:38**

Saluer est une règle sur ce site...

BONJOUR,

Vous avez un délai de 14 jours pour changer d'avis.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10485>